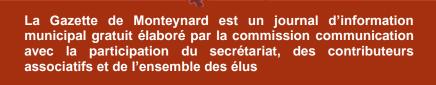
# de Monteyna N° 108 Janvier 2024 Le mot du Maire Ronne Année 2024 Je vous adresse mes vœux les plus sincères en souhaitant à chacun d'entre vous une très bonne Permettez-moi de saluer le très bon travail de nos élus au cours de ces 3 dernières années qui a donné naissance à des projets importants pour notre village avec pour principale concrétisation pour En regardant vers l'avenir, 2024 s'annonce comme une année importante pour notre village car nous l'année 2023 l'espace jeux pour les enfants. allons entreprendre des travaux conséquents sur la traversée des Blais afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'Ecole et de la Mairie, je compte sur votre soutien pendant cette période compliquée J'espère que les animations organisées tout au long de l'année grâce aux 7 associations du village pour les riverains et usagers. permettront de nous évader de nos difficultés et soucis. Avec mes salutations respectueuses. Je vous donne aussi Rendez-vous le 19 janvier à 19H pour la cérémonie des vœux à la Salle

Polyvalente.





Janvier 2024 N° 108

https://monteynard.fr

#### **DANS CE NUMERO**

Page 3 Retour en images

Page 8 Vie Municipale

Page 13 **Patrimoine** 

Page 15 Vie scolaire

Page 16 **Environnement** 

Page 17 Vie associative

Page 20 **Etat civil** 

#### L'AGENDA

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se tiendra le 19 janvier 2024 à 19h à la salle des fêtes.





#### TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité I Gratuite I Aucune donnée personnelle



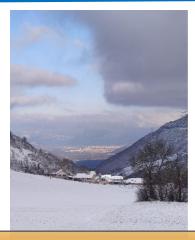
PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"





# >>> Retour en images









Photographies de promeneurs : Monteynard sous la neige



Photographie amicalement offerte par Jérôme Biju-Duval, hydrogéologue et parapentiste







# Retour en images





Le trail des passerelles à Monteynard

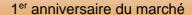




Suite des aménagements du stade : la fontaine et la découpe du mur



Silvère Combe, éleveur de moutons à Monteynard en démonstration au Salon de l'Agriculture organisé par la CCM à la MURE







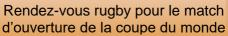
L'équipe des Roues cool à la fête du pain



# Retour en images

















Le comité des fêtes renoue avec le traditionnel repas de la chèvre



# >>> Retour en images









# >>> Retour en images



Repas des anciens







Le Noël de l'école



#### Les travaux des Blais : 2ème phase : qualité de vie et aménagements de sécurité

L'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres a eu lieu le 23 août 2023.

Le bureau d'études et la commission ont procédé à l'analyse de l'offre reçue et l'ont jugée satisfaisante d'un point de vue technique.

Le conseil Municipal a validé la décision de la CAO le 30 octobre 2023.

Les travaux sont confiés au groupement Eiffage-Lionet et pourront démarrer dès le printemps prochain. La durée prévue est de six mois.

Le dossier de subvention DETR, actualisé est déposé auprès des services de la Préfecture.

Après négociation et adaptation le montant est de 609 478 € HT.

	HT
Coût travaux	609 478 €
Coût MO	37 820 €
Achat terrain	12 984 €
Coût total	660 283 €
DETR (Subventionné à hauteur de 20% sur 460.279€ HT éligibles)	92 056 €
Département (40%)	264 113 €
Quai bus (Subventionné par la Région à hauteur de 80% sur 47.500€ HT)	38 000 €
Reste à charge	266 114 €

#### Le projet de l'ancien café Mollière (Boulangerie)

La porteuse du projet ayant subi un grave accident cet été le projet a été mis en veille. Villages Vivants a conduit les travaux de mise hors d'eau et hors d'air cet automne en attendant son rétablissement.

#### Réhabilitation de l'ancienne école de la ville

À la suite des soucis personnels rencontrés par Laure Désirée, architecte de la Commune, sur le projet de réhabilitation, le projet a été mis en pause. La Commune se renseigne sur les modalités de poursuite du projet afin de finaliser le dossier d'appel d'offres.

#### Rentrée scolaire

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions, 59 élèves sont scolarisés à Monteynard dans trois classes.

Classe de cycle 1 et Direction : Véronique Pachoud Classe de cycle 2 : Violaine Tollar-Pesenti (CP/CE1) Classe de cycle 3 : Emilie Charles (CE2/CM1/CM2)

Intervenante en musique : Angéline Mère présente sur l'école les jeudis matin pour 2023-2024

#### Effectif 2023-2024 : 59 élèves (27 garçons-32 filles), 43 familles

	Effectif total			
Cycle 1 (maternelle)	18	6 PS	5 MS	7 GS
Cycle 2	17	8 CP	9 CE1	
Cycle 3	24	6 CE2	7 CM1	11 CM2

Une quarantaine d'élèves fréquentent la cantine et une vingtaine d'enfants sont transportés dans le minibus.

Afin de renforcer l'équipe et d'améliorer l'encadrement des enfants toujours plus nombreux pendant la pause méridienne, le conseil municipal à décider d'autoriser le Maire à procéder au recrutement d'un agent supplémentaire de 11h20 à 13h20. Florence Rivière (habitante de Monteynard) a pris ses fonctions le 28 septembre dernier.



#### Participation scolaire de la mairie

Participation par élève pour l'achat de fournitures : 55 € (+8%).

Etablissement d'une convention avec l'intervenant en musique pour 50€ de l'heure (3 heures par semaine).

Soutien du projet de sensibilisation à la critique et compréhension des images en cofinançant les interventions d'intervenants spécialisés.

Subvention de 45€ versée au Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) pour l'achat d'un ordinateur.

#### Forêt : programme de coupes

La Commune autorise la mise en vente de coupes de bois par ONF dans les parcelles 2, 3 et 4 pour 231 m3.

#### Création du comité des fêtes



La municipalité accueille avec plaisir la création de l'association « Comité des fêtes de Monteynard » et lui octroie une subvention de lancement de 1000€.

#### Renouvellement du bail avec l'A.C.C.A.

Ce bail octroie un droit de chasse sur l'ensemble des terrains communaux. Pour une durée de 9 ans non renouvelable et prend effet à compter du 1er septembre 2023, pour un loyer annuel de 10€.

#### Le PLU

Après avoir été arrêté en Conseil Municipal en avril dernier le PLU a été transmis aux administrations et personnes publiques associées (Communauté de Commune de la Matheysine, Services de l'Etat, Services du Département, Chambre d'agriculture, DREAL, ARS) pour avis.

Ces organismes avaient trois mois pour nous répondre et faire leurs remarques.

Dans le cadre de cette procédure nous avons été audités par la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à la DDT à grenoble).

L'ensemble des réponses des personnes publiques ont été transmises au bureau d'étude pour en faire la synthèse et proposer des réponses.

Enfin, la réponse positive de la DREAL le 20 novembre sur le volet environnemental de la partie assainissement, nous permet de lancer l'étape « enquête publique » qui sera conjointe entre le PLU et l'assainissement.

Les modalités pratiques vous seront communiquées dès lors que le commissaire enquêteur aura été nommé par le tribunal administratif, probablement courant janvier 2024.

#### Le prix de l'eau

Le tarif proposé permet une recette supplémentaire afin d'éviter le subventionnement du budget de l'eau par le budget général.

Dans le cadre de la reprise de compétence par la Communauté de Commune il est obligatoire de séparer réellement les budgets et d'afficher la réalité des coûts du service.

Cette régularisation soulagera d'autant le budget principal et permettra d'améliorer les marges de manœuvre pour les projets à venir.

Les projets de renforcement autour de la source des Jeannots et de protection des ressources devront être financés par le budget de l'eau.

Le plan de mise en conformité de la défense incendie lui, sera financé par le budget général.

Comparatif du prix du m3			
Métro	3,36 €		
Monteynard 2024	3,86 €		
Département	3,95 €		
Notre Dame de Vaulx	3,96 €		
Région	4,07 €		
France	4,32 €		
La Motte St Martin	4,32 €		
Ponsonnas	4,39 €		
St Honoré	4,46 €		
La Mure	4,57 €		



### >>> Vie municipale

TARIFS TTC					
Part variable en fonction de la consommation en m3					
Eau potable (m <sup>3</sup> )					
Redevance pollution					
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (m³)					
Assainissement collectif (m <sup>3</sup> )					
Redevance modernisation des réseaux de collecte					
TOTAL					
Part Fixe (abonnement)					
Prime fixe eau potable			42,00 €		
Location de compteur d'eau			6,30 €		
Prime fixe assainissement collectif			44,00 €		
TOTAL			92,30 €		
Pour 120 m3	Partie communale	Eau potable	225,54 €		
	Fattle Communate	Assainissement	176,00 €		
	Organismes publics	Redevances	62,19 €		
	Facture abonné		463,73 €		
	Prix du m3 eau pour 120m3	2,23			
	Prix du m3 assainissement pour 120m3	1,63			
	Prix du m3 eau + assainissement po	3,86 €			

#### Participation de la Commune aux billets du petit train de La Mure

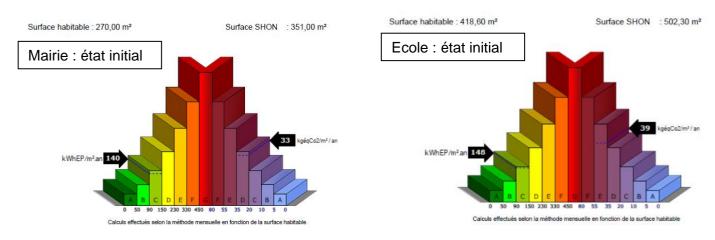
La Commune prolonge en 2024 sa participation à hauteur de 50% d'un billet aller-retour pour découvrir le parcours du petit train de La Mure.

#### Audit énergétique

La commune a fait réaliser un audit énergétique pour préparer le projet de remplacement des chaudières au fioul de l'école et de la Mairie (la chaudière de la Mairie est en fin de vie).

L'étude a pour but d'établir un diagnostic des bâtiments et d'établir des solutions visant à améliorer leur efficacité énergétique. Elle porte en particulier sur l'isolation du bâti et le système de chauffage.

La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990 conformément aux objectifs de la DEPEB.



Le diagnostic énergétique est plutôt bon mais l'impact CO2 est jugé moyen en raison de l'utilisation du fioul.



### >>> Vie municipale

#### Les travaux de la Commission des Eaux et de l'Assainissement Collectif (ComEAC).

#### Transfert de la compétence eau et assainissement

La commission a travaillé sur le dossier de en recevant le bureau d'étude mandaté par la Communauté de Communes. Cette rencontre avait pour objectif :

- De valider les informations complétées dans les questionnaires envoyés et de partager les documents demandés (Tarifs, schémas directeurs, plans, données diverses sur le réseau et son organisation...).
- De préciser les particularités propres à notre commune et d'échanger sur les impacts du transfert.
- De déterminer les ouvrages qui feront l'objet d'une visite ultérieurement.

L'état des lieux sur l'ensemble des communes du territoire Matheysin est engagé : à suivre

Déclaration d'utilité publique (DUP) des sources : le dossier d'enquête publique a été transmis à l'ARS pour validation.

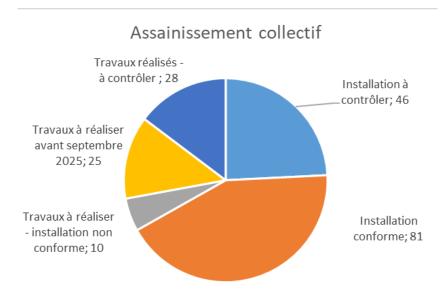
#### Schéma directeur eau potable : approuvé par le conseil Municipal ce document consultable en Mairie.

Le schéma directeur est un bilan du réseau d'eau potable. Il est composé d'une partie diagnostic, bilan complet du réseau d'eau potable, et d'une partie schéma directeur, fixant les objectifs et scénarios futurs :

- Gestion de la ressource : Rechercher et synthétiser les informations sur la ressource disponible.
- Gestion du réseau : Connaître les paramètres caractérisant le stockage et la distribution de l'eau.
- Communication : Répondre aux interrogations de ses administrés en matière de gestion de l'eau.
- Gestion du futur : Définir les actions à mener pour l'amélioration du fonctionnement du réseau.

#### Contrôle des installations éligibles à l'assainissement collectif.

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration et pour répondre aux exigences environnementales les eaux pluviales et domestiques doivent être séparées.



Auiourd'hui toutes les habitations raccordables au réseau d'assainissement collectif peuvent et doivent être raccordées, le réseau séparatif est opérationnel sur tous les secteurs du village. Pour rappel le schéma directeur prévoit un zonage d'assainissement collectif relié à la STEP et un zonage d'assainissement non collectif.

Hormis les habitations des Blais concernées par les travaux de 2023 et qui ont un délai maximum de 2 ans pour se raccorder toutes les autres habitations (Liorats, Ville, Blais) doivent déjà être raccordées.

Une deuxième campagne de contrôles va être engagée en 2024.

S'opposer au contrôle ou refuser de réaliser les travaux expose à une pénalité de 200% de la redevance assainissement votée le 30/01/2023 par le conseil municipal.

Article L1331-1 et L1331-8 du Code de la Santé Publique



### Quelques informations, sur la Communauté de Commune



#### Alpe du Grand Serre:

Face à l'évolution actuelle, au vieillissement des installations, la nécessité d'envisager une transition, un projet de station 4 saisons a été lancé par la Communauté de commune.

Ce projet nécessitant des financements très importants devrait faire l'objet d'engagements financiers des collectivités (Etat, Région, Département, CCM) et d'une DSP (Délégation de Service Public) avec l'opérateur de remontées mécanique « SATA GROUP Alpe d'Huez » pour mobiliser des financements privés et organiser la gestion du domaine.

Aujourd'hui la réponse de l'Etat tarde à venir et sans son engagement le projet, basé sur de nouvelles remontées mécaniques performantes, rien ne pourra se faire.

La Présidente de la CCM indique qu'une réponse devrait être donnée en début d'année 2024.

En attendant de trouver une solution satisfaisante, la CCM est contrainte de s'engager fortement financièrement pour le maintien d'une activité de ski sur notre territoire.



#### Les ordures ménagères :

La collecte et le traitement des ordures ménagères qui sont du ressort de la CCM, doit faire face à des exigences nouvelles, notamment le tri des biodéchets, la reconstruction des systèmes de traitement (installation d'incinération et centre de tri de la région grenobloise à laquelle nous adhérons), la mise en place de nouvelles filières de valorisation des déchets, le

renouvellement de véhicules roulants.

Tout cela impacte fortement l'équilibre financier et réinterroge sur l'organisation actuelle de ce service. La commission environnement de la CCM doit étudier des solutions d'évolution, notamment les accès en déchèterie et les points propres.

La meilleure solution pour que la facture de chacun ne soit pas trop impactée, reste une vigilance forte de prévention et de tri. Par un tri de qualité, nous augmentons la possibilité d'accéder à des recettes de valorisation et pouvons envisager une diminution des tonnages collectés et traités.

Le geste citoyen de tri, pour le bien de tous et pour l'avenir de la planète est donc accessible à tous et nous vous remercions de votre compréhension et de votre mobilisation.



#### Les ALSH, (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

Ils concernent les jeunes enfants et adolescents, particulièrement pour les temps de vacances scolaires, pour les monteynardons, les communes de La Motte d'Aveillans et de la Motte Saint Martin, proposent des activités. Des partenariats sont prévus avec les communes, notamment un soutien financier, pour permettre à ces services d'offrir une offre d'accueil de qualité.

Ces accueils sont en difficulté financière et font face à une complexité de gestion.

La CCM, qui n'a pas aujourd'hui la compétence dans ce domaine, a souhaité organiser des temps de travail pour trouver des pistes nouvelles afin de permettre à ces offres de service de perdurer.

Nos élus ont participé à deux demi-journées de constats, d'échanges, de propositions et nous attendons de connaître le projet qui sera retenu.



# La CTEAC (Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture) :

La Communauté de Commune qui a la compétence culture, a signé une nouvelle convention (2023-2025) dans laquelle est a pu faire appel à une compagnie qui est en résidence sur notre territoire pour apporter une approche culturelle au plus grand nombre. Cette convention renouvelée une nouvelle fois, a permis de retenir la compagnie « l'accord des On », du territoire du Trièves, qui propose des actions, activités, interventions. De multiples projets seront déclinés sur les deux années, certains dans le cadre scolaire, auxquels chacun peut participer.

Pour vous tenir informés n'hésitez pas à consulter le site de la CCM : <a href="https://www.ccmatheysine.fr/web/">https://www.ccmatheysine.fr/web/</a> Et l'office du tourisme : <a href="https://www.matheysine-tourisme.com/fr/">https://www.ccmatheysine.fr/web/</a>

12

Janvier 2024 N° 108



#### Les travaux de la commission du patrimoine

#### A l'occasion des journées du patrimoine les travaux de réhabilitation de la bascule historique aux Blais et du bassin de la Ville ont été inaugurés.

La commission Patrimoine a été heureuse de présenter deux réhabilitations du petit patrimoine de Monteynard.

Ces interventions ont permis de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine tout en le laissant le plus possible dans son

Elles ont été réalisées par des entreprises et par des bénévoles qu'il est bon de mettre à l'honneur et avec l'assistance des services techniques de la commune.



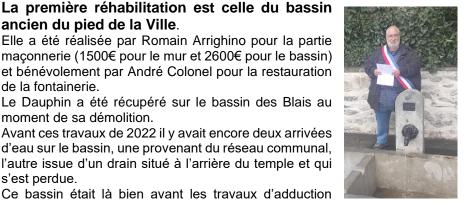
#### ancien du pied de la Ville. Elle a été réalisée par Romain Arrighino pour la partie

maçonnerie (1500€ pour le mur et 2600€ pour le bassin) et bénévolement par André Colonel pour la restauration de la fontainerie.

Le Dauphin a été récupéré sur le bassin des Blais au moment de sa démolition.

Avant ces travaux de 2022 il y avait encore deux arrivées d'eau sur le bassin, une provenant du réseau communal, l'autre issue d'un drain situé à l'arrière du temple et qui s'est perdue.

Ce bassin était là bien avant les travaux d'adduction



d'eau de 1905.

#### La deuxième réhabilitation est celle du pont à bascule des Blais.

Cette réhabilitation a été réalisée bénévolement par Gilles Combe, Dédé Colonel et Jean-Jacques Genevey pour la menuiserie, la peinture, la vitrerie, la maçonnerie, la repose de la balance

après révision.

L'entreprise spécialisée « Le pesage industriel » à St Egrève s'est vu confier la mise en valeur de la balance romaine pour la somme de 1020€.

L'espace autour de la bascule sera aménagé dans le cadre des travaux de sécurité.



Lise: 24 kg

Le comité des fêtes : 732 kg

La commission du patrimoine : 650 kg

L'ensemble des présents : 1720 kg









#### Canicule et mortalité à Monteynard en 1859.

En 1859 on compte 27 décès à Monteynard, nombre anormalement élevé. Ces décès surviennent très majoritairement durant l'été.

#### Parmi ces décès on dénombre 17 enfants de moins de 10 ans ;

2 en iuin.

2 en juillet,

9 en août,

4 en septembre.

Le mois de juillet 1859 est un des plus chaud de l'histoire.

On dénombre en France 100 000 décès excédentaires dont 60 000 enfants de moins de 5 ans de juillet à octobre  $\dots$  La Météorologie -  $n^{\circ}$  64 - février 2009

#### Le 7 mai 1903 à Monteynard

Une pause pour réparer une crevaison

L'homme à droite est un probablement Monteynardon dont nous ignorons malheureusement le nom.



#### **Quelques projets**

#### Création d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC)



Outil au service des collectivités en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des communes ou des intercommunalités avec un triple objectif :

- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux
- partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire

Des associations spécialisées font les comptages avec l'aide des habitants, et il y a des rapports publics et des animations pour la population.

#### Cimetière médiéval et chapelle

- La commission projette de transformer les posters réalisés en 2022 en panneaux et les placer dans des emplacements à déterminer. Avant cela ils seront présentés au Musée Matheysin ou au service du patrimoine pour vérifications et complétion si besoin.
- Le rapport anthropologique, réalisé par le laboratoire de Marseille qui a fait l'analyse des ossements des fouilles, est en ligne sur le site de la commune.
- Un projet de restauration des chapiteaux et du mobilier de l'église pourrait être envisagé. En effet au moins un chapiteau se dégrade rapidement et les tableaux de l'église sont abimés par l'humidité.
  Pour cela il est possible d'avoir des aides notamment du département.

14

Janvier 2024 N° 108





#### Ça se passe à l'école



### Félicitations à Marie-Hélène Turc qui a brillamment réussi son concours d'A.T.S.E.M.

Six séances de piscine ont eu lieu à La Mure du 11.09 au 18.10 2023, les lundis après-midi pour les élèves de la GS au CM2. A l'issue de ce cycle, les CM2 ont validé leur attestation de savoir nager.

Angéline Mère, intervenante en musique, est présente les jeudis matin. Avec elle nous travaillons sur un projet de mise en musique d'un conte avec les trois classes.

Représentation prévue à l'Espace Magnat de La Motte St Martin le 13 juin 2024.

En parallèle les trois classes travailleront autour des contes traditionnels : étude des contes, de leur parodies, rallye lecture conte pour les C3 et création d'un conte pour les classes de l'élémentaire.

Autour de ce thème, des ateliers décloisonnés en Arts Plastiques (les élèves des 3 classes mélangés) ont été et seront organisés.

Les classes de l'élémentaire, du CP au CM2 ont un projet sur l'éducation à l'image avec Zoé Cohen-Solal.

#### « Qu'est-ce qu'on regarde ? »

Comment reconnaît-on ce qu'on est en train de regarder ? Quelle est la différence entre un reportage, un documentaire, un film, une publicité, un clip?

A l'issue de ce projet un court métrage devrait être réalisé par les élèves.

Ce projet sera financé par une subvention exceptionnelle du Sou des Ecoles, et de la mairie. L'école participe également au financement par une vente de sablés fabriqués par la classe maternelle et la classe de CP/Ce1. Cette vente par les élèves de CE2/CM1/CM2 a eu lieu le 12 décembre sur le marché de Monteynard accompagnée du vin chaud de la mairie.

Le 10 novembre les classes de l'élémentaire se sont rendues au monument aux morts de Monteynard avec leurs enseignantes.

Le 21 décembre les trois classes ont profité d'un très beau spectacle offert par le sou des Ecole : « la folle vadrouille du Père Noël » et d'un goûter offert par la mairie.

Le 2 avril 2024 les Cycle 3 visiteront les vestiges gallo-romains de Vienne et St Romain en Gal.

Véronique Pachoud Directrice de l'école de Monteynard





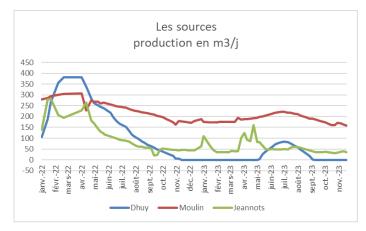


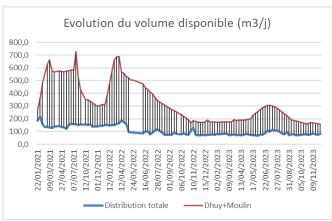


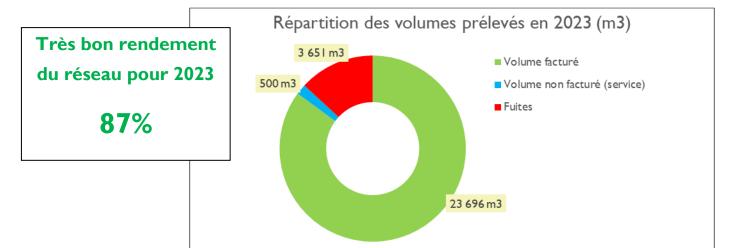
### >>> Environnement

#### **Etat des sources**

Ce rendez vous est désormais régulier, l'OMS (l'Observatoire Monteynardon des Sources) vous propose son graphique de fin d'année.







#### Bilan des autorisations d'urbanisme en application du droit des sols (ADS)

		Certificat d'urbanisme d'information (Cua)	Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	Déclaration préalable (DP)	Permis de construire (PC)	Total
2	021	29	14	41	9	93
2	022	13	4	18	9	44
2	023	8	2	8	7	25

#### **Déclaration préalable**

Nous vous rappelons que toute construction de moins de 20 m², toute modification de façade, toute clôture nécessitent une déclaration préalable (demande de travaux) à déposer à la mairie.

Ces formalités peuvent être réalisées en ligne sur https://sve.sirap.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site de Monteynard, ou contacter la Mairie.



#### Communication des associations





Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles. Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles.



#### Le sou des écoles

Contact: soudesecoles38770@gmail.com

"Nous remercions les Monteynardons d'avoir répondu présent pour cette première vente avec plus d'une tonne d'agrumes vendus."

Les manifestations prévues pour le 1er semestre 2024 sont les suivantes :

Loto: samedi 10 février

Vente de plateaux raclettes sur commande avec Carré des Saveurs : livraison mi-février

Soirée St Patrick : samedi 16 mars à partir de 19h

Pâques (Chasse aux galets + Zumba kids) : samedi 13 avril

Marché des plants et des fleurs avec Graîne de Thones, précommande avant fin janvier et distribution jeudi 16 mai

Tournoi de pétanque : samedi 15 juin

Kermesse / Vente barbecue : vendredi 28 juin

#### Le comité des fêtes

L'association du comité des fêtes de Monteynard qui vient d'être créée en juillet est constituée de 18 membres.

Pour débuter nous avons diffusé à la salle polyvalente sur grand écran l'ouverture de la coupe du monde de rugby. S'en est suivi, une belle soirée "Le repas de la chèvre salée".

Les membres du comité des fêtes tiennent à remercier les habitants du village et des villages voisins, pour leur participation et leur bonne humeur lors de ces événements!!

Pour L'année 2024 nous avons déjà quelques dates d'événements, le comité est heureux de convier ces dames au repas : Le 3 février 2024 pour la "Saint Agathe "

Pour tous:

Le 2 mars 2024 " Soirée tartiflette"

En attendant, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024!!











#### Bibliothèque "Le Petit Train des Livres"

#### 1 an déjà!



Depuis plus d'un an, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 10 h à 11 h 45, au premier étage de la mairie.

Des nouveautés ont marqué cette deuxième année de fonctionnement :

- accueil des tout-petits avec le réseau assistantes maternelle
- temps de jeux pendant les vacances scolaires
- ouverture une fois par mois, le vendredi soir entre 16h30 et 19h (2ème vendredi du mois)

Voici les dates d'ouverture du vendredi pour cette année 2024 :12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 3 mai, 14 juin





Jennifer Anderson raconte

# Journal l'une

RÉCIT-DOCUMENTAIRE-FICTION

**MONTEYNARD** Salle des Fêtes 20 janvier 18h

participation au chapeau

Et nous vous proposons, dans le cadre de la Nuit de la lecture, un magnifique spectacle de Jennifer Anderson Nuit Polaire, un conte à partir de 8 ans. Samedi 20 janvier à 18h. Participation au chapeau, Le spectacle sera suivi d'un temps de partage apéritif.

### Club de loisirs pour tous de Monteynard

#### clubdeloisirsmonteynardon@yahoo.com

Nous avons fini l'année par le marché des créateurs.

Et nous commencerons la nouvelle année par une après-midi le 6 janvier 2024 :

- Par des jeux (en bois, de société, de cartes pour tous âges),
- Par la vente de galettes des rois,
- Par la projection d'un film « La montagne nous soigne ! j'en prends soin »

Nous vous souhaitons une Joyeuse année 2024





















### Etat civil - annonces

#### **Naissances**

CHARPENTIER Tiago Didier Marc 23/07/2023 PETIT TOURRON Bastien Nicolas Olivier 30/07/2023 **RAVET VAUTRIN Dyana** 08/08/2023 LIPANI Victoria, Christelle, Florence 11/12/2023 FOULONGNE Chloé 22/12/2023

#### Décès

M. BARANDA Raymond 16/07/2023 M. LERAT Francis 01/11/2023 M. DUMOULIN René 24/11/2023 Mme DOMINIAk Michèle 26/12/2023

#### **Mariages**

M. BOISSONNAT Lionel et Mme SERGENT Sandrine ..... 30/08/2023 Mme SAINT GENIS Marjorie et M. AMARO Frédéric ..... 28/10/2023

#### Annonce



